

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BÉCANCOUR MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a, à sa session spéciale tenue le 7 décembre 2020, adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 2020-12-10

RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX DES TAXES, LES TARIFICATIONS ET COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX, LE TAUX D'INTERET SUR LES ARRERAGES ET LES MODALITES DE PAIEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET PROGRAMME TRIENNALES D'IMMOBILISATION

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la directrice générale/secrétaire-trésorière, sis au 235, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) GOX 2MO, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD (QUÉBEC) ce 16 décembre 2020.

Valerie Giguière

Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Deschaillons-sur-Saint-Laurent certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16e jour de décembre 2020.

Valérie Giguière

Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim



Municipalité de

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE, par la soussignée, Mme Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité.

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tenue le 1^{er} décembre 2020, un avis de motion a été donné pour l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement les fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêt sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financiers 2021, dont le projet a été déposé et présenté séance tenante ;
- QUE le projet de règlement numéro 2020-12-10 vise fixer les fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêt sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financiers 2021 dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard;
- QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la soussignée, au bureau municipal, au 235, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard, sur les heures d'ouverture.
- QUE l'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance spéciale qui se tiendra le 7 décembre 2020, à 20h, dans la salle Éric-Côté.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 2e jour de décembre 2020.

Valérie Giguièré

Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Deschaillons-sur-Saint-Laurent certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le deuxième jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2e jour de décembre 2020.

Valérie Giguière

Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim